



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/393
7 décembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

313ème séance plénière

PC Journal No 313, point 11 de l'ordre du jour

DECISION No 393
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE
EN GEORGIE

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Géorgie jusqu'au 31 décembre 2001.